

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, la réponse à la première partie de la question est non. Quant à la seconde partie, j'y ai déjà répondu à la Chambre, et je serai heureux d'y revenir plus longuement lorsque le comité parlementaire étudiera mes prévisions budgétaires cette semaine.

\* \* \*

### L'IMPÔT SUR LE REVENU

#### L'INDEMNITÉ DE REPAS POUR LES CAMIONNEURS—LA MODIFICATION POSSIBLE

**M. Benno Friesen (Surrey-White Rock):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Revenu national à propos de la controverse qui oppose actuellement les conducteurs de poids lourds à certains fonctionnaires de son ministère. Le ministre n'ignore pas que bon nombre de ces camionneurs passent jusqu'à 200 jours par an au volant de leur véhicule et qu'une cabine de camion n'est certainement pas l'endroit rêvé pour s'occuper de paperasses. Pourtant, ces conducteurs ne peuvent déduire que \$7.50 par jour aux fins de l'impôt pour leurs repas, s'ils ne présentent pas de reçus, alors que certains fonctionnaires de son ministère peuvent ainsi déduire jusqu'à \$15. Le ministère ou le ministre envisage-t-il de modifier les modalités actuelles pour les camionneurs en portant le plafond de la déduction à \$12 par jour au moins?

**L'hon. Monique Bégin (ministre du Revenu national):** Monsieur l'Orateur, autant que je sache, le but de la déduction forfaitaire de \$3 par repas, c'est-à-dire de \$9 par jour, accordée aux conducteurs de camions ou aux autres personnes qui voyagent sert à éliminer la paperasserie pour ceux qui ne veulent pas conserver les reçus. Sur présentation d'un reçu, le prix total du repas peut évidemment être déduit.

#### LA PRÉTENDUE DISCRIMINATION QUANT À L'INDEMNITÉ DE REPAS DES CAMIONNEURS

**M. Jake Epp (Provencher):** J'aimerais poser une question supplémentaire au même ministre, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il expliquer pour quelles raisons les camionneurs des compagnies pétrolières, qui font des journées de travail de dix heures, ne peuvent déduire qu'un seul repas par jour, et pourquoi le montant déductible par repas peut varier selon les régions?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. C'est au comité qu'il vaudrait mieux, selon moi, demander au ministre un détail de ce genre.

\* \* \*

### L'ÉNERGIE

#### LA PRÉTENDUE INTERRUPTION DES POURPARLERS SUR LES GARANTIES RELATIVES AUX RÉACTEURS NUCLÉAIRES

**Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Monsieur l'Orateur, à propos de la nouvelle que le député de Northum-

### Questions orales

berland-Durham a mentionnée, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources pourrait-il me dire s'il est vrai que les pourparlers entre l'Argentine et le Canada et entre l'Argentine et l'Allemagne de l'Ouest concernant des mécanismes acceptables de sécurité nucléaire ont cessé dernièrement? De quelles mesures de sécurité s'agit-il et en quoi touchent-elles l'installation nucléaire que l'ÉACL est en train de construire en Argentine?

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, je crois qu'on s'est lourdement trompé à ce propos.

\* \* \*

### LES TRANSPORTS

#### LE MOTIF DU REFUS DES OFFRES DE LA RAIL WEST QUANT À LA FABRICATION DE WAGONS-TRÉMIES

**M. John A. Fraser (Vancouver-Sud):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Selon les nouvelles parues dans les journaux de Vancouver la semaine dernière, le ministre provincial du développement économique, M. Phillips, devait rencontrer le ministre hier afin d'obtenir pour la Rail West, une compagnie de la Colombie-Britannique, certaines commandes de wagons ferroviaires, compte tenu surtout du fait que 2,000 wagons-trémies qui avaient déjà été commandés et pour lesquels la compagnie avait fait des offres ne figuraient dans aucun contrat. Le ministre peut-il nous dire ce qui s'est passé au cours des discussions d'hier et si la Rail West a quelques chances d'obtenir des commandes ou du travail du gouvernement fédéral pour éviter que plus de 200 hommes soient mis à pied?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, nous avons examiné d'un œil très favorable la situation de Rail West. Nous avons en effet invité la compagnie à participer à la construction d'un certain nombre de wagons-trémies au moment de la commande précédente de 2,000 wagons. Nous étions prêts à consentir un rabais important sur le prix par wagon, mais elle n'a même pas pu s'engager à construire 100 wagons à ce prix. J'ai bel et bien rencontré M. Phillips et nous avons parlé plus à fond de la situation. Nous allons examiner la question de la fourniture de wagons, notamment en ce qui concerne le CN et le CP, afin de voir s'il y aurait moyen de créer d'autres emplois dans cette usine.

**M. Fraser:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il dire à la Chambre si la difficulté qu'éprouve Rail West à faire face au coût unitaire des fabricants du centre et de l'est du Canada tient à ce que la compagnie doit acheter son acier des producteurs de ces mêmes régions et qu'elle est incapable d'en importer à un prix inférieur?